

Classifier la ville : toponymie et numérotation des immeubles à Lévis

Pierre-Olivier Maheux

Volume 21, numéro 2, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79973ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maheux, P.-O. (2015). Classifier la ville : toponymie et numérotation des immeubles à Lévis. *Histoire Québec*, 21(2), 14–18.

Classifier la ville : odonymie et numérotation des immeubles à Lévis

par Pierre-Olivier Maheux¹

Pierre-Olivier Maheux est assistant de recherche à la Société historique Alphonse-Desjardins, un organisme du Mouvement Desjardins. Dans le cadre de ses fonctions, il a rédigé, entre autres, l'histoire de la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg et de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert. Il possède une maîtrise en histoire, dont le mémoire a été publié sous le titre Un philosophe au service d'un peuple. Rousseau et son Projet de constitution pour la Corse aux Presses de l'Université Laval dans la collection « Autour de l'événement ». Secrétaire du conseil d'administration de la Société d'histoire régionale de Lévis (SHRL) de 2010 à 2012, il en est le trésorier depuis 2014. Une première version de cet article a été publiée dans La Seigneurie de Lauzon, la revue de la SHRL.

Si l'historien et archiviste Pierre-Georges Roy était toujours en vie pour compiler de nouvelles *Dates lévisiennes*, il y consignerait sans doute le 12 janvier 2015. Ce jour-là marquait la fin de la vaste campagne d'uniformisation des adresses avec l'entrée en vigueur de nouveaux noms de rue sur le territoire de Lévis. Les fusions municipales effectuées au début des années 2000 lui ont conféré le record peu enviable à l'échelle québécoise du plus grand nombre de doublons de noms de rue, soit 722. Sur la page couverture du document produit par la Ville de Lévis pour expliquer sa démarche d'uniformisation figure cette citation de Pierre-Georges Roy : « Les noms de rues dans une ville ont plus d'importance qu'on ne le croit généralement. À ceux qui ne veulent pas ou

qui n'ont pas le temps de lire, ils sont une leçon d'histoire qu'ils apprennent d'autant plus facilement qu'elle est toujours sous leurs yeux² ». Cette « leçon d'histoire » raconte aux passants l'identité d'une ville, de ses habitants et de ses bâtisseurs.

Au-delà de ce que disent les noms eux-mêmes³, l'acte de les afficher et celui de numéroté les immeubles sont aussi révélateurs. Ce sujet a peu attiré l'attention des historiens, peut-être parce que les adresses sont devenues si indispensables qu'il est désormais impossible d'imaginer le monde sans elles⁴. Pourtant, les plaques odonymiques et les numéros d'immeuble sont des inventions relativement récentes : ils apparaissent en Europe et en Amérique à la fin du XVIII^e siècle. Cette évolution importante dans la façon de concevoir et de gérer l'espace urbain peut être retracée dans l'histoire lévisienne. Avant de se pencher sur l'affichage du nom des rues et sur les numéros d'immeuble, voyons d'abord, à travers les premiers toponymes de la ville, ce qui se cache derrière l'acte de nommer.

Aubigny et Lévis : des villes différentes, des noms différents

Chargé de l'administration de la seigneurie de Lauzon, John Caldwell souhaite établir une ville sur les hauteurs du cap en face de Québec. En juin 1826, il fait tracer un « Plan figuratif de la Ville d'Aubigny ». Les terrains qu'il a acquis au cours des

années précédentes y sont divisés en lots à bâtir, bordés par quelques rues au tracé rectiligne. Caldwell prévoit également l'aménagement d'un marché public et d'un parc. Ce bout de papier confère une certaine réalité à un projet encore bien théorique, car ce lieu encore à peu près inhabité porte désormais un nom. Or, « l'acte de nommer fait exister l'espace en le singularisant. La désignation permet de s'approprier le territoire. La nomination crée le réel autour duquel peut s'identifier un groupe. C'est également le premier passage de la nature à la culture⁵ », a écrit Christian Morissonneau au sujet des noms attribués par Champlain, dont la Pointe-Lévy.

Avec l'appellation Aubigny, Caldwell rend hommage au quatrième duc de Richmond, Charles Lennox⁶, nommé gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique en 1818 – année au cours de laquelle Caldwell complète l'achat des terrains requis pour la future ville – et décédé l'année suivante. Lennox portait également le titre de duc d'Aubigny. Situé en France, ce duché avait été offert dans les années 1420 à John Stuart, un noble écossais qui avait prêté main-forte au roi français Charles VII contre les troupes anglaises durant la guerre de Cent Ans. Caldwell a-t-il choisi ce nom d'une terre française appartenant à un membre de la noblesse britannique pour symboliser les origines multiples de la population du Bas-Canada? Différentes interprétations sont possibles, mais



La vaste campagne d'uniformisation des adresses lévisiennes se traduit aussi par l'installation d'un nouveau modèle de plaque odonymique.

(Source : Pierre-Olivier Maheux)

les patronymes qu'il donne aux rues de sa ville suggèrent plutôt qu'il s'agissait, d'abord et avant tout, d'un hommage à l'aristocratie britannique.

Comme l'écrit Joseph-Edmond Roy, « sur cette falaise déserte l'on vit des rues porter les noms pompeux de Wolfe, de Murray, de Haldimand⁷ ». Ce goût pour les personnages illustres d'origine britannique se manifeste aussi avec la rue Bergami, du nom d'un favori de Caroline de Brunswick, la femme du roi George IV (1820-1830). Preuve que l'acte de nommer traduit l'identité, Caldwell nomme certaines rues en l'honneur de ses proches. La rue Bergami est rapidement rebaptisée du nom de son gendre, Eden⁸. Les rues Ann et Hamilton rappellent le souvenir de sa mère, Ann Hamilton, tandis que la rue Henry est un hommage à son père, Henry Caldwell. Il s'agit d'un des rares noms donnés par l'administrateur de la seigneurie qui ait traversé le temps jusqu'à aujourd'hui. Avec ces noms de rue qui jouent sur deux registres, historique et personnel, John Caldwell cherche peut-être à rappeler que sa famille a côtoyé de grands personnages, dont Wolfe et Murray.

Les malversations de Caldwell dans ses fonctions de receveur général de la colonie ont nui à son projet urbain. Pour rembourser les sommes qu'il doit à l'État, la seigneurie de Lauzon est mise en vente le 27 août 1826, à peine deux mois après la confection du « Plan figuratif de la Ville d'Aubigny ». Cette tourmente est peut-être ce qui a poussé Caldwell à coucher sur papier sa vision du développement de la ville. Vingt ans plus tard, après divers rebondissements, le gouvernement se porte acquéreur de la seigneurie⁹. Puis, une quinzaine d'années après cette transaction, la ville de Lévis est incorporée. Notons l'attribution d'un nouveau nom : le duché d'Aubigny, une terre française appartenant à un Écossais, fait place au duché de Lévis, une terre et un titre tout à fait français.



Sur cette photographie de la Maison Alphonse-Desjardins prise en 1906, on remarque la plaque (encerclée) indiquant la rue sur laquelle se trouve la maison (rue Blanchet, aujourd'hui Mont-Marie).
(Source : Société historique Alphonse-Desjardins)

Une constante dans le changement, il s'agit toujours d'un hommage à la noblesse du Vieux Continent.

Une classification nominale

Avec l'incorporation de la ville en 1861, le baptême des rues n'est plus le miroir de la personnalité d'un seul individu, mais devient le reflet d'une collectivité ou du moins d'un groupe de conseillers municipaux. Dès la deuxième assemblée du conseil de ville, le 4 octobre 1861, les élus se penchent sur la question du nom des rues en renommant certains tronçons¹⁰. La rapidité avec laquelle ils interviennent dans ce domaine peut être interprétée comme un signe de l'importance symbolique de l'odonymie. De nouvelles rues sont tracées et de nouvelles appellations sont choisies à l'été 1863. À la fin du mois d'août, par exemple, le conseil de ville « ouvre ou verbalise les rues Saint-Louis, Déziel, Saint-Félix, Saint-Joseph, Sainte-Marie, Saint-Jean, Saint-Julien, Saint-Laurent,

Saint-François et la côte Davidson¹¹ ». L'influence du curé de la paroisse, Joseph-David Déziel, pourrait expliquer l'adoption de nombreux hagionymes, c'est-à-dire des noms de saints, qui rendent hommage à certains citoyens comme Louis Carrier et Julien Chabot.

Les élus s'approprient le territoire en le baptisant, comme l'avait fait avant eux John Caldwell, mais sans faire table rase. Ils conservent d'anciens patronymes, la côte Davidson, par exemple, et en retirent officiellement d'autres, dont le nom Haldimand que Caldwell avait donné à la rue Déziel. Ils semblent avoir hésité en ce qui a trait à la rue Wolfe : officiellement, elle été rebaptisée Sainte-Anne par le conseil de ville, mais la motion n'a jamais été appliquée¹². Le souvenir de Caldwell n'est pas éteint pour autant à Lévis, car le nom qu'il avait choisi pour sa ville se perpétue, notamment avec la Société de gestion d'Aubigny, le Centre funéraire d'Aubigny dans le

cimetière Mont-Marie et la coopérative d'habitation d'Aubigny qui a donné naissance au quartier d'Aubigny.

Nommer les rues ne suffit pas, il faut également faire connaître leur nom officiel aux citoyens, car ceux-ci ne les adopteront pas automatiquement. À preuve, Pierre-Georges Roy explique dans *Les rues de la cité de Lévis* que la plupart des gens utilisaient le nom « côte des Marchands » pour désigner la « côte du Passage¹³ ». De la même façon, la rue Henry était souvent appelée « Saint-Henri » par les habitants¹⁴. Le meilleur moyen d'assurer l'adoption des noms officiels est de les publiciser par l'affichage. Il s'agit aussi et surtout d'une classification nominale qui permet la lecture de l'espace urbain par des repères partagés par tous et compréhensibles pour les personnes moins familières avec l'endroit.

L'idée d'afficher le nom des rues de Lévis apparaît dès 1864, soit trois ans après l'incorporation de la ville. Le 20 juin, le conseil de ville discute de la possibilité d'ouvrir une rue face au Couvent Notre-Dame-de-Toutes-Grâces pour relier les rues Déziel et Wolfe. À cette occasion, « F.-X. Lemieux propose que le comité des chemins fasse faire des plaques portant les noms de chaque rue et que ces plaques soient placées aux extrémités des rues¹⁵ ». Cette proposition n'est pas retenue. Pourtant, à peine un an plus tard, les élus municipaux « décident à l'unanimité que les noms des principales rues seront imprimés sur des planchettes qui seront posées sur le coin des maisons¹⁶ ».

Au fil du temps, les plaques odonymiques quittent les maisons pour s'ajouter à la signalisation routière et leur allure est périodiquement revue. Malgré tous les changements, quelques-unes qui s'apparentent probablement aux premières « planchettes » de 1865 sont toujours accrochées à des immeubles. Elles se situent notamment au coin de la rue Wolfe et de la côte Labadie, au coin des rues Sainte-Hélène et Saint-Étienne, au coin des rues Dorval et Saint-Georges, au coin des rues Couillard et Saint-Joseph de même qu'au coin des rues Bourassa et Saint-Joseph. Ces plaques de noms de rue qui ont survécu au passage du temps pourraient être considérées comme un patrimoine à préserver.

La une du journal *Le Devoir* faisait récemment état d'un patrimoine similaire à Montréal : les plaques d'adresse émaillées avec des chiffres blancs sur fond bleu. Propres à la métropole, ces artefacts de la vie quotidienne seraient une « signature montréalaise » et auraient autrefois « donné à la ville une allure et un style distincts¹⁷ ». Ces plaques rappellent que, comme l'affichage du nom des rues, la numérotation des immeubles a une histoire.

Une classification numérique

La numérotation des immeubles se répand en Europe au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Elle apparaît, entre autres, à Madrid en 1750, à Londres en 1765 et à Munich en 1770. Elle traverse l'océan pour s'implanter à Philadelphie en 1790 et à New York trois ans plus tard.

Le phénomène est marqué par une grande diversité autant dans les systèmes utilisés que dans les raisons qui mènent à leur adoption¹⁸. Le numérotage par unité de rue est employé à Vienne, celui par unité d'îlots de maisons à Madrid, tandis que Nuremberg adopte la logique de quartier. Aujourd'hui, la numérotation par rue avec un côté pair et un côté impair apparaît comme la norme, mais elle n'est pas utilisée partout. À Venise, par exemple, les numéros ne se suivent pas et sont distribués selon le quartier.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les numéros d'immeuble n'ont pas été inventés pour la poste. À Paris, la première tentative pour donner des numéros aux immeubles en 1779 est le fait d'un éditeur d'almanachs. À plusieurs endroits, l'apparition de la numérotation est étroitement liée à celle des bottins et répond à des motivations marchandes. Dans d'autres villes, à l'origine de « l'indexation de la communauté » par les noms de rue et la numérotation, il y a une volonté d'en faciliter la surveillance et le contrôle. En 1790, dans le premier bottin réalisé au Canada, la ville de Québec est recensée afin « d'aider la police à appliquer la loi et assurer l'ordre..., à détecter les réceptacles du désœuvrement et du vice¹⁹ ». Encore aujourd'hui, la sécurité est l'une des raisons d'être de la numérotation : c'est à la suite d'une proposition du Service de la sécurité incendie que les élus municipaux lévisiens ont récemment adopté une réglementation plus stricte à ce sujet²⁰.



Une plaque odonymique qui a survécu au passage du temps.
(Source : Pierre-Olivier Maheux)



Une plaque d'adresse émaillée montréalaise avec des chiffres blancs sur fond bleu.
(Source : Pierre-Olivier Maheux)

Il n'a pas été possible, pour l'instant, de déterminer avec précision le moment où les Lévisiens ont commencé à numéroter leur résidence. Cependant, les bottins nous en apprennent beaucoup à ce sujet. *L'Annuaire Marcotte* fait place aux rues de Lévis et des paroisses voisines de Bienville et de Saint-Joseph de Lévis pour la première fois dans son édition de 1871-1872²¹. La publication donne en ordre alphabétique le nom et le prénom des habitants de même que leur occupation et la rue sur laquelle ils résident ou sur laquelle ils font affaire. Pour Saint-Joseph, il n'y a aucun numéro d'immeuble, tandis qu'à Bienville, la numérotation semble avoir été appliquée à une seule rue. À Lévis, presque toutes les entrées de la publication donnent à la fois le nom de la rue et le numéro d'immeuble.

L'édition de 1877-1878 paraît encore plus intéressante, puisque le classement est fait non pas par ordre alphabétique des habitants, mais par ordre alphabétique des rues. Cette façon de faire permet de constater que certaines rues n'avaient pas encore de numéro d'immeuble – c'est le cas

notamment de la rue Saint-Félix –, mais surtout elle permet de voir comment la numérotation se présentait pour le promeneur. Il s'avère toutefois difficile de dégager une logique dans la numérotation. Prenons la rue Eden pour exemple (l'actuelle avenue Bégin). Du côté nord de la rue, de l'ouest à l'est, c'est-à-dire de la côte du Passage à la rue Guenette, se trouvent les numéros 13, 14, 15 et 17. Du côté sud, dans la même orientation, se trouvent les numéros 1 à 12, puis, il y a à nouveau le numéro 15, sans doute une coquille, car on ne trouve aucun numéro 16, et enfin le numéro 18. On peut penser que les numéros étaient attribués en ordre croissant d'un côté de la rue, puis à la suite de l'autre côté de la rue.

Un patrimoine évolutif

Ce sujet pourrait être fouillé davantage, mais un constat se dégage de l'adoption de l'affichage des noms de rue et de la numérotation des immeubles à Lévis : ils apparaissent relativement rapidement après l'incorporation de la municipalité. En dix ans, ces deux repères, dont l'invention était déjà centenaire, sont instaurés dans une communauté qui s'en était

très bien passée jusque-là. On peut y voir, entre autres, la manifestation de la volonté des élus municipaux de s'approprier le territoire de la nouvelle ville en l'organisant. Pour mieux comprendre le phénomène, il faudrait connaître le rythme auquel les plaques odonymiques et les numéros d'immeuble ont été adoptés dans des villes comparables à cette époque.

Le patrimoine ne réside pas uniquement dans les grandes demeures ancestrales ou les édifices institutionnels d'une autre époque, il se trouve aussi dans de petites traces du passé, comme des plaques odonymiques qui ont su résister au passage du temps. À ce patrimoine matériel s'en ajoute un autre immatériel : les noms qui ont été choisis pour désigner les lieux et les rues. Légués par nos prédécesseurs, la toponymie et l'odonymie nous renseignent sur leur identité et leur vision de l'histoire. Mais l'histoire est constamment réécrite et l'identité n'est jamais tout à fait figée. Un tel patrimoine doit être conservé, mais le faire fructifier en y ajoutant son apport, bref le faire vivre est peut-être encore plus important.

Notes

- 1 Je remercie Sandra Roy-Mercier, Claude Genest, Florence Rousseau et David Gagné pour leurs commentaires qui ont amélioré le texte.
- 2 [En ligne] http://www.ville.levis.qc.ca/Fr/Pdf/seances_uniformisation_adresses.pdf (Page consultée le 26 septembre 2014). La citation provient de Pierre-Georges Roy, *Les rues de la cité de Lévis*, Lévis, 1931.
- 3 À ce sujet, outre le livre de Pierre-Georges Roy, on peut consulter: André CARRIER, *À la découverte des rues de Lévis*, Saint-Jean-Christostome, Redocom, 1995, 143 p.
- 4 Reuben S. ROSE-REDWOOD, « Indexing the Great Ledger of the Community: Urban House Numbering, City Directories, and the Production of Spatial Legibility », *Journal of Historical Geography*, vol. 34 (2008), p. 288.
- 5 Christian MORISSONNEAU, *Le rêve américain de Champlain*, Montréal, Hurtubise, 2009, p. 155.
- 6 Roch SAMSON et coll., *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Québec, IQRC, 1996, p. 119.
- 7 Joseph-Edmond ROY, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. IV, Lévis, 1904, p. 98.
- 8 *Ibid.*, vol. V, p. 175.
- 9 Andrée HÉROUX, « Caldwell, Sir John », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [en ligne] http://www.biographi.ca/fr/bio/caldwell_john_7F.html (Page consultée le 26 septembre 2014).
- 10 P.-G. ROY, *Dates lévisiennes*, vol. 1, Lévis, 1932, p. 145.
- 11 *Ibid.*, p. 174.
- 12 CARRIER, *op. cit.*, p. 121.

Notes (suite)

- 13 P.-G. ROY, *Les rues de la cité de Lévis*, p. 21.
- 14 J.-E. ROY, *op. cit.*, vol. IV, p. 98.
- 15 P.-G. ROY, *op. cit.*, vol. 1, p. 190.
- 16 *Ibid.*, p. 222.
- 17 Jean-François NADEAU, « Des plaques d'adresse en voie d'extinction », *Le Devoir*, 18 février 2014, p. A1.
- 18 Marco CICCHINI, *La police de la République : l'ordre public à Genève au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2012, p. 299-300.
- 19 Cité dans Gareth SHAW, « Nineteenth century Directories as Sources in Canadian Social History », *Archivaria*, no 14 (summer 1982), p. 108. Texte original : « help the police enforce law and order..., and to detect the receptacles of idleness and vice. »
- 20 Mariane BERGERON-COURTEAU, « Numéros civiques: la réglementation sera plus stricte », *Journal de Lévis*, 17 septembre 2014 [en ligne], http://www.journaldelevis.com/1067/9950/Numeros_civiques_la_reglementation_sera_plus_stricte.jou_rnaldelevis (page consultée le 20 septembre 2014). Voir aussi : « Lévis simplifie ses normes », *Le Journal de Lévis*, vol. 14, no 11 (10 décembre 2014), p. 7.
- 21 MARCOTTE & LEVY, *The Quebec Directory for 1871-1872*, Québec, Evenement Office, 1871.



FONDATION
HISTOIRE
QUÉBEC

Cette année encore, la Fédération Histoire Québec vous invite à contribuer généreusement à la FONDATION HISTOIRE QUÉBEC.

La mission de la fondation comporte plusieurs volets dont l'avancement, la promotion et la diffusion des connaissances en histoire régionale. La protection et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel du Québec sont des domaines qui nous préoccupent et qui demandent une implication soutenue.

La recherche et l'enseignement de l'histoire sont également dans ses objectifs prioritaires. Le travail de sensibilisation auprès du grand public doit se poursuivre et la fondation en fait une priorité.

Donnons-nous les moyens de mettre de l'avant cette expertise unique et essentielle en histoire régionale qui est la nôtre, et qui nous rassemble au sein de la Fédération.

Merci de faire un don en vous servant de ce lien : <http://www.histoirequebec.qc.ca/index1.asp?id=1253>

Collection biographique

CÉLÉBRITÉS

64 pages chacun

PLUS DE 100 TITRES OFFERTS

NOUVEAUTÉ

Elsie Reford
La grande dame des Jardins de Métis
Hélène Jasmin

Certains titres sont aussi offerts en version numérique.

ePUB

Justine Lacoste-Beaubien
Marie-Paule Desjardins

Louis Cyr
Richard Cloutier

Frédéric Back
Hélène Jasmin

LIDEC 514 843-5991 • www.lidec.qc.ca